

INFORMATION

A l'attention des usagers et de leur famille

Par arrêtés n° 2024 – D – 2890 - du 26 décembre 2024 et n° 2024 - D – 2891 du 26 décembre 2024, Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Indre a fixé la tarification applicable, à compter du 1^{er} janvier 2025, aux sections d'hébergement pour personnes âgées et à l'accueil de jour du Centre Hospitalier de La Châtre ainsi qu'il suit :

HEBERGEMENT :

Personnes âgées de 60 ans et plus :

- Chambre à un lit rénovée 56,24 €
(G. Raveau - Petite Fadette – Aloïs – Cluis – Aigurande - UHR)
- Chambre à un lit non rénovée 54,16 €
(J.L. Boncoeur – R. Leroux)
- Chambres à deux lits 49,35 €

Personnes âgées de moins de 60 ans 72,63 €

Accueil de jour pour personnes âgées

Journée 40,00 €
½ journée 30,50 €

DEPENDANCE :

G.I.R. 1 et 2 25,26 €
G.I.R. 3 et 4 16,03 €
G.I.R. 5 et 6 6,80 €

Pour les G.I.R. 1, 2, 3 et 4, le tarif dépendance peut être minoré par l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Dans tous les cas, le ticket modérateur, soit 6,80 €, reste à votre charge.

- $56,24 € + 6,80 € = 63,04 € \times 30 j = 1891,20 €$
 $\times 31 j = 1954,24 €$
- $54,16 € + 6,80 € = 60,96 € \times 30 j = 1828,80 €$
 $\times 31 j = 1889,76 €$
- $49,35 € + 6,80 € = 56,15 € \times 30 j = 1684,50 €$
 $\times 31 j = 1740,65 €$



La Directrice Déléguée,
Angélique CREPIN

